



*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr

Cagnotte le 05 juillet 2019

**Monsieur le Préfet des Landes**  
**24 rue Victor Hugo**  
**40021 Mont de Marsan Cédex**

**Transmission électronique : [pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr)**

**Objet : Cournat de Contis à St Julien en Born**

**Monsieur le préfet,**

Notre attention a été attirée à juste titre sur le nombre de plus important d'embarcations qui mouillent dans le Courant de Contis. L'ancien étang de Lit é Mixte et le courant de Contis ont fait l'objet d'un inventaire ZNIEFF de type 2 en 1979 et en 1984 sur une superficie d'environ 6000 hectares. Le Courant de Contis est également constitutif du site Natura 2000 « Zones humide de l'ancien étang de Lit & Mixe » (Site FR7200715).

Comme vous le savez toute activité humaine sur un site Natura 2000 doit donner lieu à une étude d'incidence. Permettez-nous de vous adresser les observations suivantes qui soulignent la nécessité d'une intervention de l'Etat:

- Il y a de plus en plus de bateaux à moteur qui occupent le domaine maritime de l'embouchure du courant de Contis en s'installant sur corps morts, apparemment gratuitement et sans autorisation dans ce site classé Natura 2000.
- Il y a de plus en plus d'altercations entre ces plaisanciers et des pêcheurs qui se plaignent des nuisances sonores et des rejets polluants des moteurs.
- Rappel : des enrochements ont été mis en place pour protéger les rives de l'érosion et il est logique de ce demander si les vagues produites par ces embarcations ne dégradent pas ces rives.
- Le maire de la commune ne semble pas s'intéresser à ce problème alors que les motorisations de certaines embarcations sont particulièrement puissantes : jusqu'à 225 chevaux sur les hauts fonds d'un site à protéger !
- Le président de l'APPM qui interrogé la Direction Régionale des Affaires Maritimes au début du mois de juin sur cette problématique attend la réponse à son courrier.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-jointes cinq photos qui permettent d'apprécier les problèmes que nous évoquons.

.../...

En espérant que ce courrier vous permettra d'apprécier la situation locale, veuillez agréer, Monsieur le préfet, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[georges.cingal@orange.fr](mailto:georges.cingal@orange.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>

**Pièces jointes :**

Cinq photos prises aujourd'hui à 10h45 par M. le Président de l'APPM

**Copie de ce courrier à :**

- Marine Hédiard, chargée de mission Natura 2000 Landes Nature
- Magali Bertrand, DDTM 40
- Monsieur le Maire de Saint-Julien en Born





